

LISTE DES MARCHES FORAINS DE VERSAILLES

NOM DU MARCHÉ	LIEU D'IMPLANTATION	JOURS DE MARCHÉ	NATURE DES PRODUITS	TARIFS ABONNES (année 2023) (par m ² et par mois)
marché Notre Dame	CARREAUX (extérieur)	mardi, vendredi, dimanche de 7h30 à 14h00	Alimentaire	9,00 € (droits de place) + 1,86€* (déchets non ménagers) + 12,40€ (montage des barnums carrés à la viande, à la farine et aux herbes) et 14,50€ (carré à la marée)
		mercredi, jeudi et samedi de 10h00 à 19h30	Non Alimentaire	11,40 € (droits de place pour une durée inférieure à la journée) ou 11,60 € (droits de place pour une journée)
marché Notre Dame	HALLES	du mardi au samedi de 7h00 à 19h30 dimanche de 7h00 à 14h00	Alimentaire	23,40 € (droits de place) + 3,73€* (déchets non ménagers)
marché Saint-Louis	PLACE SAINT-LOUIS	jeudi et samedi de 7h30 à 13h30	Alimentaire + Marché bio	Abonné 1 jour par semaine : 3,10 € (droit de place) + 1,30€* (déchets non ménagers) Abonné 2 jours par semaine : 5,40 € (droits de place) + 1,30€* (déchets non ménagers)
marché de Porchefontaine	SQUARE LAMOME	mercredi et samedi de 7h30 à 13h30	Alimentaire	Abonné 2 jours par semaine : 6,00 € (droits de place) + 1,26 €* (déchets non ménagers)
marché de Jussieu-Montreuil	RUE CLAUDE DEBUSSY	samedi de 7h30 à 13h30	Alimentaire	3,10€ (droits de place) + 0,65€* (déchets non ménagers)
marché aux fleurs	AVENUE DE SAINT-CLOUD	mardi, vendredi et samedi toute la journée et dimanche matin	Fleurs	10,20 € (droits de place)

Volants		
• marché alimentaire de Notre Dame		
<u>tarif droits de place (par séance de marché)</u>		
les dimanches : Tarif : 6,70 € en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur	Les mardis et vendredis : Tarif : 5,50 € en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur	+ tarif enlèvement des déchets non ménagers (par marché): en ml de 2 mètres de profondeur : 0,32€*; en ml de 2,5 mètres de profondeur : 0,37€*; en ml de 3 mètres de profondeur : 0,43€*.
• marché non alimentaire de Notre Dame		
acceptation de commerçants volants non alimentaires - placement à 14h00 - tirage au sort à 13h30		
<u>tarif droits de place (par séance de marché)</u>		
les samedis Tarif : 6,70€ en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur	les mercredis et jeudis : Tarif : 5,50 € en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur pour 1 m ² supplémentaire	
• marchés des quartiers Saint-Louis et Debussy (par marché		
acceptation de commerçants volants non alimentaires - placement à 8h00.		
<u>tarif droits de place (par séance de marché):</u>		
<u>tarif droits de place (par marché) : 5,40 €</u> en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur	+ tarif enlèvement des déchets non ménagers (par marché): en ml de 2 mètres de profondeur : 0,32€*; en ml de 2,5 mètres de profondeur : 0,37€* en ml de 3 mètres de profondeur : 0,43€*.	
• marché de Porchefontaine (par séance de marché)		
acceptation de commerçants volants non alimentaires - placement à 8h00		
<u>tarif droits de place (par marché)</u>		
les mercredis 5,50 € / samedis 6,70 € en ml de 2 mètres de profondeur : en ml de 2,5 mètres de profondeur : en ml de 3 mètres de profondeur	+ tarif enlèvement des déchets non ménagers (par marché): en ml de 2 mètres de profondeur : 0,32€*; en ml de 2,5 mètres de profondeur : 0,37€* en ml de 3 mètres de profondeur : 0,43€*.	
<ul style="list-style-type: none"> • cas particulier : volants artisans et prestataires de service : 2,30 € par m² et par marché • Jours supplémentaires des fleuristes : 1,50 € par m² et par marché 		

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers ou à la mutualité sociale agricole (extrait KBis)
- carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante délivrée par la CCI ou la Chambre de métiers et de l'artisanat
- attestation d'assurance responsabilité civile
- pour les commerçants bio, une copie de la certification bio
- courrier indiquant :
 - * la nature du commerce exercé avec **liste et photos des articles proposés à la vente** ;
 - * la surface demandée ;
 - * les(s) marché(s) souhaité(s) ;
 - * l'expérience professionnelle et l'intérêt porté aux marchés versaillais.

Candidature à renvoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Versailles

Service Commerce et Tourisme

4, avenue de Paris - RP 1144

78011 VERSAILLES Cedex

Renseignements complémentaires : régisseurs-placiers – tel : 01.39.50.95.97

06.21.48.05.37